

LES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES DES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS NOS ENGAGEMENTS COMMUNS

À toute échelle, la rencontre sportive contribue à la création de valeurs, d'émotions et de mobilisations pour l'ensemble des parties prenantes d'un territoire (organismes, sportifs, spectateurs...). Cependant, comme toute activité humaine, elle peut avoir des effets négatifs sur l'environnement qu'il apparaît indispensable au minima de réduire, voire même d'inverser. En effet, le dérèglement climatique et la perte de biodiversité générés par les activités humaines sont sans précédent. Les conséquences sur les écosystèmes qui nous permettent de vivre risquent d'être irréversibles. Si nous voulons limiter les conséquences de ces dérèglements sur nos activités y compris sportives, nous devons préserver l'environnement.

Toutefois, il est essentiel que nous nous assurions également que nos mesures de transition n'impactent pas majoritairement les plus démunis au risque de perdre la dimension mobilisatrice de nos événements. Transition écologique et lutte contre les inégalités, quelles qu'elles soient, sont indissociables. Nous, organisateurs d'événements sportifs, avons un rôle à jouer.

En effet, au-delà du spectacle qu'elle constitue, lieu de rencontres et de partage, la manifestation sportive, et plus particulièrement les grands événements sportifs internationaux (GESI), ont un devoir d'exemplarité. Ils peuvent façonner durablement les comportements et les habitudes des spectateurs, sportifs et partenaires, contribuant ainsi à faire évoluer la norme sociale et à diminuer l'empreinte environnementale des français.

Créée à l'initiative de plusieurs grands événements sportifs internationaux et du ministère chargé des Sports, en collaboration avec le WWF France, la charte des « 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs » a déjà permis à plus de 350 événements internationaux ou nationaux d'évoluer vers plus d'écoresponsabilité.

Dans une démarche d'amélioration continue, en cohérence avec la Charte des « 15 engagements écoresponsables des gestionnaires de grands équipements sportifs et sites d'accueil » et les objectifs de responsabilité environnementale et sociale des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cette charte et ses objectifs ont été actualisés à l'aune des avancées et des nouveaux enjeux d'écoresponsabilité de l'événementiel sportif. Elle vise ainsi à accompagner les organisateurs d'événements sportifs dans la mise en place des Objectifs du Développement Durable ainsi qu'au respect des objectifs environnementaux nationaux tels que l'atteinte de la neutralité carbone et la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, nous, organisateurs d'événements sportifs, nous engageons à tout mettre en œuvre afin d'atteindre en quatre ans, sur les événements signataires, les 15 nouveaux objectifs ci-après et à mesurer et assurer un suivi de ces objectifs. L'engagement de chaque organisation signataire porte sur les objectifs pour lesquels elle est en responsabilité, sur l'ensemble des phases de planification, montage, déroulement et démontage (hors construction d'infrastructures).



Marina Ferrari
Ministre des Sports,
de la Jeunesse
et de la Vie associative



Véronique Andrieux
Directrice générale
WWF France

Association Cécifoot Schiltigheim



Événements engagés :

Crédit Mutuel 2026 IBSA Blind Football European Championship du 17 au 23 août 2026.